



DEFINITION

Mortier plâtre chaux blanc naturel ou teinté dans la masse pour enduire, restaurer les maçonneries hourdées au mortier de plâtre et créer des ornements de masse (moulés ou calibrés).

ASPECTS DE FINITION

- gratté
- coupé à la Berthelet

SUPPORTS

ADMISSIBLES

- Maçonneries anciennes hourdées au mortier de plâtre DTU 26.1 chap.12.
- Constructions à pans de bois avec remplissage hourdé au plâtre.

EXCLUS

- Soubassements.

CARACTERISTIQUES

Composition

- Lians : plâtre gros (PGC 1), chaux aérienne (CL 90).
- Charges : sables calcaires et siliceux de granulométrie 0/1,5 mm.
- Teinte : Naturel ou coloré par des pigments minéraux.

MISE EN ŒUVRE

Préparation des supports

- Traiter les remontées capillaires au niveau des soubassements (par exemple avec 232 PARINJECTION).
- Piocher l'enduit existant.
- Eliminer les éléments non adhérents.
- Bien dégarnir les joints de maçonnerie.
- Brosser et dépoussiérer à sec.
- Protéger les pans de bois avec un feutre bitumineux.
- Fixer solidement une armature galvanisée.

Matériel

- Application manuelle : truelle / taloche.

Préparation du produit

- Dosage en eau : 7 à 9 litres par sac de 25 kg (mettre la poudre dans l'eau).
- Mélange : à la raclette dans l'auge.
- Temps de mélange : 5 à 10 minutes.
- Temps de prise : 20 à 30 minutes.

NUANCIER REGIONAL

	Neutre		R.20
	O.10		G.20
	J.30		O.40
	T.40		J.40

Les teintes sont données à titre indicatif.

APPLICATION

DEGROSSI

- Faire un gobetis fluide : gâchage à 9 litres environ.
- Si épaisseur de 3 cm : application faite en une passe dressée et serrée à la taloche ; gâchage de 7 à 8 litres.
- Si épaisseur supérieure à 3 cm : application faite en passes successives de 2 cm suffisamment rapprochées pour constituer un ensemble homogène.

Chaque passe doit être recoupée d'une manière grossière pour faciliter l'accrochage des passes suivantes : gâchage à 7 litres environ.

FINITIONS

- Couche de finition : gâchage à 8 litres environ.
- Gratté, coupé à la Berthelet.

REVETEMENTS DECORATIFS ASSOCIES

CALCILANE BADIGEON et CALCIDECO. Se reporter impérativement aux fiches techniques respectives avant toute mise en œuvre.

CONSOMMATION MINIMALE

- 15 kg/m² par cm d'épaisseur.

CONDITIONS D'EMPLOI

- Produit destiné aux professionnels.
- Protection des enduits contre le ruissellement des eaux : Les façades sont obligatoirement protégées par un débord de toiture suffisant. Les soubassements doivent être conformes aux spécifications du DTU 26.1 chap.10. Mettre en service les protections d'origine : les corniches, les bandeaux de recouvrement de la façade à chaque niveau de plancher. Ces protections sont recouvertes de zinc et munies d'une goutte d'eau.
- Ne pas recouvrir d'une peinture ou d'un hydrofuge avant séchage complet (6 mois environ).
- Ne pas appliquer sur supports gelés et en cas de risque de gel.
- Températures minimales d'application : + 5°C. Au-delà de + 30°C, prendre des dispositions particulières.

L'emploi et la mise en œuvre du PARILIEN se feront conformément aux recommandations de la présente fiche technique et du DTU 26.1.

CONDITIONNEMENT

Sac de 25 kg : 2 plis papier et 1 pli polyéthylène. Palette perdue housée de 1,2 tonne.

CONSERVATION

6 mois à partir de la date de fabrication en emballage d'origine non ouvert et stocké à l'abri de l'humidité.

GARANTIE

- R.C. fabricant.

DOCUMENT DE REFERENCE

- DTU 26.1.